



TARN-ET-GARONNE
LE DÉPARTEMENT.fr

A.D. n° 2021-1812

***Comité de gestion du service d'assistance au traitement des effluents
et au suivi des eaux (SATESE)***
Arrêté portant représentation

Le Président du Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.3221-3 et L.3221-7,

Vu la délibération du 1^{er} juillet 2021 portant élection du président du Conseil départemental,

Vu la délibération du 15 juillet 2021 portant désignation au sein des commissions attachées aux budgets annexes,

Considérant que le président du Conseil départemental a qualité pour désigner le conseiller départemental appelé à le représenter,

Arrête

Article 1er- Sur désignation de l'Assemblée départementale, le collège des élus siégeant au comité de gestion du Service d'assistance au traitement des effluents et au suivi des eaux est composé ainsi qu'il suit :

- Monsieur Alain BELLOC
- Monsieur Emmanuel CROS
- Madame Dominique SARDEING
- Monsieur Jean-Claude BERTELLI
- Monsieur Jean-Luc DEPRINCE

Article 2 - Madame Dominique SARDEING, conseillère départementale et vice-présidente du Conseil départemental assure les fonctions de Présidente du comité de gestion.

Article 3 - Le présent arrêté sera publié. Copie en sera adressée aux intéressés.

Article 4 - Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Montauban,
Le **22 SEP. 2021**
Le Président,

Michel WEILL